

Mémoire au sujet du PPU Sapinière

1. L'école

Le projet de développement entourant la Sapinière a été déclenché par la nécessité de construire une nouvelle école. Il semble maintenant que le seul site convenable soit celui de la clairière jouxtant l'ancien hôtel. Ce choix a-t-il été fait au terme d'une analyse comparative de sites alternatifs? Il serait rassurant de savoir que d'autres sites ont été considérés et analysés de façon systématique. Ce genre d'analyse devrait faire partie de l'information fournie aux citoyens pour aider à se former une opinion.

Pour ma part, je n'ai pas d'objection à l'installation d'une école près de l'ancienne Sapinière, sauf pour des problèmes d'accès et de circulation. L'accès par la rue De la Sapinière me semble problématique. La voie est étroite et tortueuse, en plus de placer l'école dans un cul de sac. Il faudrait peut-être considérer la construction d'un deuxième accès en enjambant le ruisseau à l'extrémité du lac de la Sapinière.

2. L'accès au parc et aux pistes

Il faudrait impérativement que la municipalité prenne le contrôle de l'accès au Parc qui a été compromis par le conflit avec les propriétaires de La Sapinière. Cela comprend l'accès aux pistes à partir du chalet d'accueil, mais aussi la piste de ski qui traversait le lac et toutes les pistes qui serpentent au pied de la montagne. Ces pistes offrent un accès plus facile pour les skieurs peu expérimentés ou pour les plus âgés (comme moi). Cet ensemble de piste se situe sur une des plus belles parties du parc, surtout en hiver.

3. Développement résidentiel

Le questionnaire du sondage en ligne pouvait laisser penser qu'il y avait des projets de construction résidentielle sur le terrain de La Sapinière. Je suis conscient que beaucoup de gens aimeraient habiter à proximité du village. Il y a présentement une pression immobilière pour l'habitation à courte distance du village.

Je pense qu'il ne faut pas céder à cette pression. Notre village est en voie d'être transformé en banlieue de la troisième couronne. Ce ne sont pas de vieux citoyens qui cherchent à se loger mais des citoyens qui quittent la ville pour venir vivre dans un village bucolique. Or, si leur désir trouve à se satisfaire, le village ne sera plus bucolique du tout. Ce ne sera plus un village.

Il faudrait modifier la vision qu'on se fait du cœur du village. Il reste encore beaucoup de terrain non construit dans un rayon de moins d'un kilomètre du village. Pour que ces lieux soient attrayants, il faudrait faciliter les déplacements à pied, car ce dont les gens veulent, c'est le fait de pouvoir marcher au village.

Espérant que ces réflexions seront utiles à la consultation en cours,

Antoine Landry
2465 St-Adolphe
Val-David

819-320-0342